

Université du Québec à Montréal  
Département de science politique

Session Hiver 2017

<p><b>POL 5410-40</b> <b>Théorie des relations internationales</b> <b>Jeudi 14h à 17h</b></p>
---

Professeur : **Dan O'Meara**  
Bureau : A-3660,

**Heures de bureau** : Jeudi 11:00-12:30

Aussi, disponibilité sur rendez-vous (tél. : 514-987-3000, poste 7991)

### **Descriptif du cours**

Introduction aux débats épistémologiques, ontologiques et normatifs en théorie des relations internationales. Étude critique du développement de ce champ, en commençant par les approches théoriques dominantes (réalisme, néoréalisme, libéralisme et néolibéralisme), le débat entre positivisme et post-positivisme, et la contestation épistémologique, ontologique et normative des approches dominantes, notamment par le marxisme, le constructivisme, la Théorie critique, le postmodernisme et le féminisme.

### **Préalables obligatoires**

Le présent cours est un cours obligatoire du programme de *baccalauréat en Science politique* (concentration *Relations internationales*) et du programme de *baccalauréat en Relations internationales et droit international* (BRIDI). Pour y assister, il faut **impérativement** avoir suivi et **réussi** les cours **POL 1400** *Introduction aux relations internationales* et **POL 4422** *Le système international contemporain*.

L'UNIQUE dérogation à ces deux conditions préalables s'applique aux étudiants-es en propédeutique au programme de maîtrise.

### **Objectifs du cours**

La stabilité internationale est menacée de nos jours par un nombre considérable d'enjeux. Parmi ceux-ci, la progression rapide du réchauffement climatique; les conséquences imprévisibles de l'élection de Donald Trump et de la montée de l'extrême droite un peu partout en Europe et ailleurs; fragilisation de l'entité supranationale Union européenne à la suite du vote sur le Brexit, par les crises économiques qui ont frappé plusieurs de ses membres et l'actuelle crise migratoire; la montée de l'organisation militaire et terroriste État islamique; la multiplication d'attentats terroristes; les guerres en Syrie, en Ukraine, en Irak et en Afghanistan; la crise financière mondiale depuis 2008; la mondialisation tous azimuts et l'effritement de la souveraineté des États qu'elle provoque.

En soi, ces phénomènes n'ont aucun sens. Ils en revêtent un seulement lorsqu'ils sont compris et analysés à partir d'un cadre fondé sur une vision *xyz* du monde.

Toute vision du monde implique nécessairement une conception particulière de ce que sont les composantes « du monde », leurs propriétés respectives et la nature de leurs rapports réciproques. Elle suppose aussi une compréhension morale de ces composantes et des phénomènes analysés. Autrement dit, toute tentative d'analyser n'importe quel phénomène international s'appuie sur *une approche théorique*. Sans une approche théorique, aussi simpliste soit-elle, ni les phénomènes ni les « faits » à l'état pur n'existent et ne peuvent exister.

Que l'analyse d'un phénomène soit le fruit d'un politologue ou d'un quidam, le phénomène est toujours examiné à travers une approche théorique. Dans le 1<sup>er</sup> cas, le choix de l'approche est, le plus souvent, conscient et délibéré; tandis que, dans le second cas, l'approche choisie sera implicite dans le discours du quidam, inconscient même de son choix.

La « théorie » des relations internationales dans le sens d'UNE explication UNIQUE des « faits » internationaux n'existe donc pas, malgré les prétentions de certains théoriciens. Les approches théoriques pour analyser « le monde » sont multiples, souvent en contradiction profonde les unes par rapport aux autres... lorsque ce n'est pas en contraction avec elles-mêmes!

Ce cours vise à susciter une réflexion critique sur les approches théoriques en relations internationales. Nous étudierons la manière dont les différentes approches se sont construites – le contexte historique et intellectuel de leur émergence – leurs buts, leur cadre conceptuel, les intérêts qu'elles défendent, et ce qui les distinguent ou les rapprochent les unes des autres.

Nous analyserons d'abord les théories classiques qui ont forgé le champ d'étude des Relations internationales, en examinant la façon dont ces théories ont, au départ, délimité le questionnement au sein même de ce champ. Nous verrons ensuite comment les débats dans ce champ ont eu un impact au niveau tant théorique que pratique. Cette exploration permettra de jeter un regard sur le rôle des chercheurs en tant que « sujets » de la politique globale.

## **Engagement mutuel**

**En assistant à ce cours, voici ce à quoi vous pourrez vous attendre du professeur :**

- qu'il se présente en classe préparé et à l'heure;
- qu'il réponde à toute question sur la matière abordée en classe;
- qu'il vous remette les travaux corrigés dans un délai raisonnable;
- qu'il considère sérieusement toute question ou commentaire en classe;
- qu'il ne communique, en classe, avec personne d'autres que les étudiants-es en face de lui.

**Voici ce que votre professeur attend de vous pour la bonne marche du cours :**

- que vous assistiez à toutes les séances du cours;
- que vous arriviez à l'heure, ayant effectué les préparations exigées (travaux et/ou lectures et/ou visionnement), ayant en main le texte à l'étude pour la séance, tel qu'indiqué dans le calendrier ci-après (texte que vous aurez lu AVANT le cours);
- que vous respectiez les modalités de dépôt des fiches, telles que décrites dans le présent plan de cours;
- que vous n'utilisiez aucun de vos appareils électroniques (téléphone, tablette, ordinateur, etc.) à des fins de communication ni ne consultiez les réseaux sociaux;
- que vous n'effectuiez d'autres tâches que la prise de notes pendant les exposés, les séminaires ou le visionnement d'un film;
- que vous ne meniez pas une discussion en parallèle avec les personnes assises près de vous, que ce soit durant les exposés du professeur, les présentations étudiantes, les débats des séminaires ou le visionnement du film;
- que vous participiez activement aux discussions en classe sur le sujet de la séance et dans les séminaires;
- que l'expression de vos désaccords avec les points de vue défendus par vos pairs lors des séminaires ou par le professeur soit faite avec respect. Puisqu'une partie du cours est basée sur l'évaluation des limites et du bien-fondé d'approches théoriques, les débats seront nombreux. En aucune façon, ces débats ne devront donner lieu à des attaques personnelles, sexistes ou racistes.

\* \* \*

**Avertissement**

Le professeur tient pour acquis que les étudiants et les étudiantes connaissent la politique de l'UQAM en matière de **plagiat**, de **tricherie** et de **fraude intellectuelle**. Pour information sur les règles de l'UQAM à ce sujet, consultez la page Web : [[www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/](http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/)].

Toute infraction à ces règles entraînera comme pénalité immédiate la remise du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante au comité de discipline de la Faculté de science politique et de droit.

## Évaluation

Fiches (les 5 meilleures sur 6) :	$5 \times 7\% = 35\%$
Présentation lors d'un séminaire :	<b>30 %</b>
Examen final en 2 parties : (15 % + 20 %)	<b>35 %</b>

### 1. Fiches (35 %)

a. **Six (6) fiches d'analyses des approches théoriques** doivent être remises (seules les 5 meilleures compteront pour la note finale). **Chaque fiche est une réponse à la question de la semaine**, telle qu'énoncée ci-après dans le calendrier du plan de cours.

- i. **Présentation des fiches** : Chaque fiche ne doit pas dépasser **700 mots**; elle doit être dans une police de 12 points et à double interligne. Seules les copies papier seront acceptées.
- ii. **Échéancier** : Chaque fiche doit être remise **au tout début du cours**, selon le calendrier ci-après. Les fiches envoyées par courriel ou déposées dans le casier du professeur ne seront pas acceptées sans entente préalable. Si vous ne pouvez vous présenter au cours, vous devrez avertir le professeur et remettre et faire estampiller votre fiche au secrétariat du Département de science politique **avant** l'heure du début du cours où il était prévu que vous deviez remettre cette fiche.

2. **Participation à un des séminaires (30 %)** : Une présentation orale lors d'un des trois séminaires. La note pour cette activité est liée à 2 composantes : la présentation individuelle (20 %) et la présentation globale du groupe de séminaire auquel vous appartenez (10 %). Toute absence non justifiée aux séminaires sera considérée comme un **abandon** du cours.

3. **L'examen synthèse** du 20 avril (35 %) sera en deux parties :

- a) La définition de dix (10) concepts tirés de l'ensemble des approches théoriques vues en classe et dans les lectures obligatoires (15 %); et
- b) une question à développement portant sur l'ensemble des approches théoriques vues en classe et dans les lectures obligatoires (20 %).

- ✓ Toute personne inscrite au cours est tenue d'assister aux 14 séances prévues au calendrier universitaire; **toute absence devra être justifiée**.
- ✓ L'utilisation en classe d'un **téléphone**, d'une **tablette**, d'un **ordinateur** ou tout autre appareil électronique, **à des fins de communication** (placer ou recevoir des appels; consulter Facebook; lire ou écrire des textos ou des courriels, clavardage) ou de consultation des réseaux sociaux est strictement défendue et entraînera **une exclusion de la salle de cours pour le reste de la séance**. À noter que ces activités de communication, en parallèle du cours, dérangent non seulement le professeur, mais aussi les autres étudiants-es autour de vous qui ont payé cher leur cours universitaire.
- ✓ Les fiches remises en retard ne seront **ni** corrigées **ni** considérées comme ayant été remises.
- ✓ L'examen final **NE SERA PAS CORRIGÉ SI** l'étudiant ou l'étudiante n'a pas remis un **minimum** de six (6) fiches, ou a manqué un des 3 séminaires. Pour les 2 parties de l'examen final, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs ou autres appareils électroniques.
- ✓ Une absence non justifiée à n'importe lequel des 3 séminaires sera considérée comme un abandon du cours.

## Matériel bibliographique

Vous devrez vous procurer l'ouvrage obligatoire cité ci-dessous. Notez que les textes pour les trois séminaires sont disponibles au comptoir de la Réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM.

### Ouvrage obligatoire

Macleod, Alex et Dan O'Meara (dir.), 2010. *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions.

### Ouvrages fortement recommandés

Battistella, Dario, 2013. *Théories des relations internationales*, 4<sup>e</sup> édition mise à jour et augmentée, Paris : Presses de Science Po.

Baylis, John, Afef Benessaïeh, Patricia Owen et Steve Smith (dir.), 2011. *La globalisation de la politique mondiale*, Montréal/Toronto : Éditions Modulo.

## Calendrier

**12 janv.** **Présentation du plan de cours**, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.



**Les « grands débats » en théorie des relations internationales.**

**19 janv.**



**Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ?**


### Lecture obligatoire

- MACLEOD, Alex et Dan O'Meara, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions, 2010, p. 1-18.

**26 janv.**



**Laquelle des théories des relations internationales apprend-t-elle mieux « la réalité »?**

**Activité**  Visionnement en classe et discussion d'un extrait du film *Il mostro* du réalisateur italien Roberto Benigni, 1994, 112 min. Thème : comment apprendre « la réalité ».

### Lecture obligatoire

- O'MEARA, Dan, « Comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales », *ibid.*, p. 511-537.

**2 fév.**



**Les approches réalistes**



**Remise de la 1<sup>re</sup> fiche :** *Le réalisme : expression de la nature humaine ou effet de la logique inhérente du système internationale ?*

### Lectures obligatoires

- MACLEOD, Alex, « Le réalisme classique », *ibid.*, p. 63-85.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 1. Le réalisme classique », *ibid.*, p. 540-542.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 2. Le néoréalisme », *ibid.*, p. 543-545.

**9 fév.**



**Les approches libérales**



**Remise de la 2<sup>e</sup> fiche :** *En quoi l'ontologie libérale se distingue-t-elle de celle du réalisme ?*

### Lectures obligatoires

- ROUSSEL, Stéphane et Dan O'Meara, « Le libéralisme classique », *ibid.*, p. 131-151.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 4. Le libéralisme », *ibid.*, p. 549-551.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 5. L'institutionnalisme néolibéral », *ibid.*, p. 552-554.

**16 fév.**



**Les perspectives constructivistes**



**Remise de la 3<sup>e</sup> fiche :** *En quoi l'ontologie constructiviste se distingue-t-elle de celle du libéralisme ?*

### Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « Le constructivisme », *ibid.*, p. 243-268.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 8. Le constructivisme », *ibid.*, p. 561-663.

23 fév.



### SEMINAIRE I : Comparaison et évaluation des analyses réaliste, libérale et constructiviste de la crise des missiles d'octobre 1962.



Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque de l'UQAM) du film *Thirteen days/Treize jours* (version française disponible), du réalisateur australien Roger Donaldson, 2001. Thème : la crise des missiles à Cuba en 1962, moment crucial de la guerre froide. Durée : 145 min. Tenue d'un débat en classe.

### Lecture obligatoire

- HAINE, Jean-Yves « Kennedy, Kroutchev et les missiles de Cuba. Choix rationnel et responsabilité individuelle » (Parties 1, 2, 3, 4, 5 et 6), *Cultures & Conflits*, 36, 2000, p. 79-150. Texte disponible en ligne via **Virtuose**.
- OU**
- WELDES, Jutta, *Constructing National Interests: The United States and the Cuban Missile Crisis*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1999, p. 21-40. Texte disponible à la réserve de la bibliothèque centrale.

2 mars SEMAINE DE LECTURE – Lecture obligatoire qui fera partie aussi de l'examen

### Lecture obligatoire

- O'MEARA, Dan, « La méthodologie? », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 37-62.

9 mars



### Les approches marxistes



**Remise de la 4<sup>e</sup> fiche** : *En quoi la conception néogramscienne de « la construction sociale de la réalité » se distingue-t-elle de celle du constructivisme ?*

### Lectures obligatoires

- O'MEARA, Dan, « Le néogramscisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 269-291.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 6. La théorie marxiste », *ibid.*, p. 555-557.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 9. Le néogramscisme », *ibid.*, p. 564-565.

16 mars



### Le poststructuralisme



**Remise de la 5<sup>e</sup> fiche** : *En quoi la conception poststructuraliste de « la construction sociale de la réalité » se distingue-t-elle de celle de néogramscisme ?*

### Lectures obligatoires

- CAMPBELL, David, « Poststructuralism », dans Dunne, Tim, Milya Kurki et Steve Smith (dir.), *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York : Oxford University Press, 3<sup>e</sup> édition, 2013, p. 223-246.
- OU**
- GRONDIN, David, « Le poststructuralisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 315-338.
- ET**
- O'MEARA, Dan, « Annexe 11. Le poststructuralisme », *ibid.*, p. 569-571.

23 mars

**SEMINAIRE II : Comparaison et évaluation des analyses néogramscienne et poststructuraliste de l'invasion américaine de l'Irak.**

**Activité** Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque de l'UQAM) du film *Fair Game* du réalisateur britannique Doug Liman. Thème : Les renseignements et la « vérité ». Durée : 108 min. Tenue d'un débat en classe.

**Lecture obligatoire**

- MORIN, David, Alex Macleod et Pierre-Louis Malfatto, « Introduction : Contre l'hégémonie ? L'ordre international à l'épreuve de la crise irakienne », dans Macleod et Morin (dir.) *Diplomaties en guerre : Sept États face à la crise irakienne*, Montréal, Athéna éditions, 2005, p. 11-35.

30 mars

**Les approches féministes**

**Remise de la 6<sup>e</sup> fiche** : *En quoi la conception féministe de « la construction sociale de la réalité » se distingue-t-elle de celle du poststructuralisme ?*

**Lectures obligatoires**

- D'AOUST, Anne-Marie, « Les approches féministes en Relations internationales », dans Macleod et O'Meara *op. cit.* p. 339-364.
- O'MEARA, Dan, « Annexe 12. Le féminisme », *ibid.*, p. 572-574.

6 avril

**La perspective postcoloniale**

**Remise de la 7<sup>e</sup> fiche** : *Êtes-vous convaincu par les propositions de Hommi Babha au sujet de l'identité hybride et des relations internationales? Justifiez votre réponse.*

**Lecture obligatoire**

- SYLVESTRE, Christine « Le postcolonialisme », dans John Baylis, Patricia Owen et Steve Smith (dir.—adaption Afef Benessaïeh), 2011. *La globalisation de la politique mondiale*, Montréal/Toronto : Éditions Modulo, p. 187-202. **Texte disponible à la réserve de la bibliothèque centrale.**

13 avril

**SEMINAIRE III : Comparaison et évaluation des analyses féministes et postcoloniales de l'occupation du Plateau du Golan**

**Activité** Visionnement en groupe ou individuellement (à l'audiovidéothèque de l'UQAM) du film *La fiancée syrienne* (version originale, sous-titrée anglais), du réalisateur israélien Eran Riklis, 2004. Thème : la vie dans un village druze du Plateau du Golan sous occupation israélienne. Durée : 96 min. Tenue d'un débat en classe.

**Lecture obligatoire**

- ENCEL, Frédéric, *Le Moyen-Orient entre guerre et paix : Une géopolitique du Golan*, Paris : Flammarion, 2001. **Ouvrage disponible à la Réserve de la bibliothèque centrale.**

21 avril



**Examen synthèse** — pas de livres, ni de notes, ni d'ordinateurs ou autres appareils électroniques



## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.